

Historique du stand de Vernand

En 1954, le Conseil communal lausannois adoptait les conclusions du préavis "Nouvelle ligne permanente de tir" et allouait un montant important pour la réalisation à Vernand-Dessus d'un nouveau stand de tir en remplacement de celui de la Pontaise. Cette décision mettait fin à des années de discussions (commencées en 1931) quant au choix d'un nouvel emplacement pour la pratique du tir à Lausanne. Les travaux débutèrent en juillet 1957 et la nouvelle ligne de tir comptant 70 cibles à 300 m et 20 cibles à 50 m fut inaugurée en avril 1959.

En 1963, le Conseil communal allouait un crédit pour l'extension des installations de tir au petit calibre.

En 1966, un stand pour le tir au pistolet à 25 m, avec 10 cibles mobiles (portique dit « olympique ») fut créé.

Il apparut bientôt que les installations prévues pour le tir sportif (25 et 50 m - armes longues de petit calibre et pistolet) étaient insuffisantes. Une extension était donc nécessaire pour faire face aux besoins et conserver la possibilité d'accueillir des compétitions dans ce stand. En 1974, le Conseil communal accepta un crédit pour l'agrandissement des installations de tir à 50 mètres.

Avec ses septante cibles à 300 m et ses installations pour le tir au pistolet et au petit calibre, Vernand devint rapidement la plus grande installation de ce type dans le canton et l'une des plus importantes de Suisse. Outre sa vocation militaire - la possibilité pour les astreints de Lausanne et ses environs d'accomplir leurs obligations fédérales - ce stand permit le développement du tir sportif et l'accueil de manifestations importantes.

1984 un passage important dans l'histoire du tir lausannois. Le Conseil communal faisait entrer le stand de Vernand dans l'ère de l'électronique par l'installation de cibles à marquage automatique des résultats, supprimant ainsi la fonction de cibarré. Une première tranche de 50 cibles fut suivie d'une seconde de 20 en 1988.

Des travaux d'entretien des bâtiments et du restaurant ainsi que l'agrandissement du stand de tir à 25 m et l'aménagement d'un garage pour le Service du feu (en plus de la seconde tranche de cibles électroniques déjà citées) furent approuvés en 1988.

Au début du 21^e siècle, dans le cadre du renouvellement indispensable des installations électroniques à 300 m, une forte opposition se fit jour au Conseil communal contre le lien entre armée et tir sportif. Divers opposants argumentèrent que le stand actuel était surdimensionné vu les changements survenus dans le cadre de la réorganisation de l'armée (Armée 95 et Armée XXI). En outre, le problème des nuisances, en particulier de la charge sonore, a conduit à envisager la modification des installations pour respecter les nouvelles prescriptions en vigueur (Ordonnance sur les installations de tir).

Après étude et débats au sein du Conseil communal, une diminution du nombre de cibles à 20 cibles et la mise en conformité des installations ont été décidées. L'obligation pour plusieurs communes environnantes de fermer leurs lignes de tir les a

conduites à demander de pouvoir utiliser le stand de Vernand. La Commune de Lausanne a accepté de les héberger à condition que les communes en question signent une convention et prennent en charge l'achat de cibles supplémentaires et leur entretien. Toutefois, un véritable concept de stand de tir régional n'a pas abouti. Le projet COREL a été abandonné en septembre 2000.

Le Conseil communal de Lausanne a finalement décidé le 21 mars 2002 d'accorder le crédit nécessaire pour la rénovation du stand à 300 m. Les nouvelles installations ont été prêtes pour la saison 2003. De 20 au début, le nombre de cibles a été porté successivement à 32 cibles. Les cinq dernières, entrées en service au début de la saison 2010 ont été financées par la Société Vaudoise des Carabiniers, l'Association cantonale vaudoise des tireurs vétérans et l'Union des sociétés de tir de Lausanne et environs. Lors de deux événements d'importance nationale, le tir cantonal vaudois de 2003 et la Fête Fédérale des Tireurs Vétérans de 2009, le nombre de cibles disponibles a momentanément été porté à 60 cibles par l'adjonction de cibles louées.

En ce qui concerne le stand à 50 m, on n'oubliera pas de sitôt l'inondation survenue lors d'un orage mémorable le 26 juillet 2008. Les importants dommages subis par les installations en sous-sol ont obligé à une rénovation totale. Après une phase provisoire, le nouveau stand équipé de 22 cibles manuelles et de 8 cibles électroniques a pu être inauguré le 9 septembre 2010.

Actuellement, une étude est en cours pour déplacer le stand de tir à 10 m de la halle sportive de Malley à Vernand. Le projet est en bonne voie et le Conseil communal de Lausanne devra prochainement statuer sur son sort. Avec cette dernière étape, l'ensemble des activités de tir sportif serait regroupé sur un seul site et le centre de tir sportif de Vernand deviendrait indubitablement le pôle d'attraction de toute la Suisse romande.

Sources

Ce texte est tiré en grande partie du préavis No 2002 / 13 du 21.3.2002 au Conseil communal de Lausanne, ainsi que d'autres documents plus récents.

9.12.2010 / G. Friedli